- La ville du Mans compte 36 WC publics, répartis sur l'ensemble du territoire. Pour la plupart, ils sont situés à proximité de lieux publics: parcs, marchés et cimetières. Ils sont tous d'accès gratuit, sauf celui de la place de la République. Aux Jacobins, les toilettes ont été supprimées lors des travaux de la seconde ligne de tram, sans être remplacées. L'importance du lieu très passant, et qui accueille un marché trois fois par semaine et diverses manifestations n'a pu que retenir l'attention de la municipalité qui projette une solution provisoire, puis définitive (O-F, 29 novembre).

- **Département** – Coup dur pour les stations-service de campagne et pour les distributeurs indépendants, avec la fin des aides à la modernisation et à la mise en conformité des points de distributions de carburant. En Sarthe, sur la centaine de points de distribution du carburant, on compte encore une petite quarantaine de stations indépendantes. 18 d'entre elles sont en attente de l'aide du CPDC (comité professionnel de la distribution de carburants) et risquent de disparaître, mettant fin à leur service de proximité (M-L, 30 octobre).

- La polémique, après la mort d'un manifestant sur le chantier du barrage de Sivens (Tarn), rappelle, que le site de production des grenades utilisées, se trouve à Précigné, au sein de l'entreprise Alsetex, usine classée Seveso. Y sont fabriquées des munitions utilisées pour les opérations militaires et du maintien de l'ordre. Alsetex avait été éprouvée en juin 2014, par la mort d'une salariée survenue lors d'une explosion sur une chaîne de fabrication (O-F, 2 novembre).

- Lancée avec trois salariés en 2010, la société Ledpower de Saint-Calais a étoffé son équipe qui est passée à 25 salariés. 5 000 tubes à leds sortent de sa ligne de production chaque mois. Ledpower vient de terminer l'éclairage de deux parkings à Paris: l'un dans le Xe arrondissement de 3 000 m^2, l'autre pour celui des 7 000 m^2 de la gare SNCF à Montparnasse (O-F, 4 novembre).

- 53,3 kg, c'est la quantité de déchets triés par Sarthois et par an, selon l'organisme du tri sélectif Eco-emballages. Chaque Sarthois a trié en moyenne 18,6 kg d'emballages légers, et 34,7 kg d'emballage en verre (O-F, 7 novembre).

- La Sarthe compte 37 commissaires enquêteurs, en majorité des hommes, retraités, issus pour la plupart de la fonction publique: enseignants, gendarmes, militaires. Désignés par le tribunal administratif pour conduire des enquêtes publiques, ils sont des collaborateurs occasionnels du service public (O-F, 8 novembre).

- Au 1er octobre 2014, le département de la Sarthe comptait 635 cabines téléphoniques publiques, pour 1 089 en 2009. À la même date il en restait 33 au Mans, qui ne seront plus que 2 en 2015, une place de la République et un boulevard Robert. Jarry à la gare nord (O-F, 8 novembre).

- L'entreprise Néopost du Lude (270 salariés), spécialisée dans la fabrication des machines à affranchir, relocalise la fabrication d'un accessoire pour les machines haut de gamme, et des systèmes d'encreurs, jusqu'ici produits chez un sous-traitant en Malaisie (O-F, 10 novembre).

- Entre le 1er janvier et le 31 octobre 2014, trois femmes sont décédées sous les coups de leurs conjoints en Sarthe. Durant la même période, 460 plaintes ont été déposées en zone gendarmerie, et 158 en zone police (M-L et O-F, 26 novembre).

7 mars 2015, à 14h30, à l'auditorium de la médiathèque, par Daniel Levoyer, *Renault au Mans.*
Dates à retenir: 4 avril, 30 mai, 27 juin.

TARIF 2015

Adhésion seule (bulletins mensuels)	**30** €
Cotisation.....	**42** €
Cotisation pour l'étranger	**50** €
Cotisation de soutien ..... à partir de	**60** €

C.C.P. de la Société: Rennes 188-72 K

Le directeur gérant:
Joseph GUILLEUX

ITF Imprimeurs - ZA rue Pierre-Mendès-France
72230 Mulsanne

N° 891 – Mars 2015 **MENSUEL** ISSN 0999-9345

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

fondée en 1761
reconnue établissement d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968

MÉDIATHÈQUE LOUIS-ARAGON - 9, rue Julien Pesche - 72039 LE MANS Cedex 09
courriel: sasaslemans@gmail.com

A – VIE DE LA SOCIÉTÉ

Assemblée générale annuelle

Bilan financier de l'exercice 2014 avec comparaison 2013

Solde au 31-12-2013		**Solde au 31-12-2014**	
Compte espèces: (1x10 + 1x5 + 1x0,02)	15,02 €	Compte espèces: (2x20 + 1x10 + 1x2)	52,00 €
CCP:	1053,63 €	CCP:	245,56 €
CE:	14876,00 €	CE:	9887,39 €
Totaux	**15944,65** €		**10184,95** €

2014 = - 5759,70 €

Recettes			**Dépenses**		
	2013	**2014**		**2013**	**2014**
Cotisations	8633,00 €	8410,00 €	Imprimerie	10630,45 €	14500,53 €
Ventes	686,00 €	417,10 €	Frais d'envoi	502,83 €	796,04 €
Intérêts CE	234,80 €	183,67 €	Tenue de compte	30,30 €	40,90 €
Subv° Conseil G^{al}	1200,00 €		Frais bibliothèque	0,00 €	24,00 €
Subv° Le Mans	500,00 €	500,00 €	Frais secrétariat	36,80 €	0,00 €
			Stands	142,00 €	80,00 €
Coll, Don	1000,00 €	100,00 €	Colloque	995,00 €	
Sortie Mai	1386,00 €	1232,00 €	Sortie Mai	1296,00 €	1161,00 €
Totaux	**13639,80** €	**10842,77** €		**13633,38** €	**16602,47** €

Bilan 2013 = + 6,42 €
Bilan 2014 = - 5759,70 €

Le solde négatif de l'exercice 2014 s'explique par l'édition de deux volumes des Mémoires dans la même année. Le retard que nous accusions est ainsi comblé, grâce à la fidélité de votre soutien et de l'action de l'équipe dirigeante.
Pour 2014, seuls neuf sociétaires sur deux cent dix-sept sont en retard de paiement. L'augmentation des frais d'imprimerie et des frais postaux nous obligent à relever le montant des cotisations, mais la subvention induite de la ville, qui nous accueille dans ses locaux, et son aide financière, ajoutées à notre épargne permettront en 2015 l'édition de notre volume annuel de Mémoires.

Le trésorier: Martine Leguy

Rapport sur la vérification des comptes de l'exercice 2014

Conformément au mandat donné par vos statuts au vérificateur des comptes, j'ai procédé au contrôle des comptes de votre Association au titre de l'année 2014.
Le 20 janvier 2015, Madame Martine Leguy m'a remis les pièces comptables dont j'avais besoin.
La comptabilité est tenue régulièrement, et j'ai vérifié ces comptes par sondages.
L'excédent des produits sur les charges est conforme aux opérations figurant dans la comptabilité.
Les comptes qui vous sont présentés peuvent être approuvés par votre assemblée et vous pourrez donner quitus de sa mission à votre trésorière.

Rapport sur l'activité de la Société par le Président

Notre société a poursuivi en 2014 ses activités, avec ses exposés mensuels, visites d'expositions et sorties extérieures. Nous avons continué notre collaboration avec les musées du Mans en effectuant une séance au musée de la Reine Bérengère, et en publiant dans le volume d'études de l'année 2012, l'exposition comportant les soixante-treize dessins commentés d'Albert Émile Prisse.

Nous avons sorti en 2014 deux volumes d'études, celui de 2012 et celui de 2013, ce qui nous a fait rattraper le retard de publication accumulé depuis des années, dans lequel se trouvait la société. Nous sommes donc redevenus à jour dans nos publications, et vous verrez dans les résultats de nos comptes, que nous possédons la somme nécessaire pour les futures publications des neuf bulletins mensuels et du volume d'études 2014 qui sera distribué courant du mois d'avril. Malgré tout, par sécurité, nous vous demanderons de porter la cotisation annuelle à 42 €.

Pourtant notre société qui pour l'instant reste à l'aise, ne doit pas rester dans une forme d'immobilisme. Après 254 années d'existence, elle doit penser à son avenir, et pour conserver ses activités, apparaître et rester à la connaissance du public, songer à s'adapter grâce aux équipements qui deviennent indispensables. C'est pourquoi, votre conseil d'administration a décidé de lancer le projet de réalisation d'un site internet, ce qui engendrera un coût.

Le Président.

Élections: sont élus: Martine Barilly-Leguy, Jean-Pierre Épinal, Jean-Jacques Caffieri, Adrienne Leconte, Didier Béoutis.

Compte Rendu de la séance du 7 février 2015, sous la présidence de Joseph Guilleux: *Buvons, buvons le vin de Monseigneur*, par J. Guilleux.

À la suite du décès de Monseigneur Charles Louis de Froullay, évêque du Mans, survenu le 30 janvier 1767, sa nièce Renée Caroline de Froullay, veuve de Louis Marie de Blanchefort marquis de Créquy en devint l'unique héritière. Elle fit procéder à la vente publique des biens personnels de son oncle, dont en date du 8 mai 1767, le vin issu des récoltes produites sur les 7, 25 hectares yvréens porteurs de vignes, durant les années 1765 et 1766, encore conservé dans les granges du château épiscopal d'Yvré-l'Évêque.

La vente a porté sur 14 lots, formés par 11 pipes et 1 busse de vin, soit l'équivalent de 57,5 hectolitres, se partageant entre 42,5 hl de vin blanc et 15 hl de vin rouge, soit un rapport de production de 1 pour presque 3, ce qui est en rapport, comme partout sur le vignoble entourant la ville du Mans, marqué par la plus grande importance portée à la production de vin blanc que sur celle du vin rouge, se divisant en 8,5 pipes de vin blanc et 3 pipes de vin rouge (1 pipe représente presque 500 l, équivalant à 2 busses).

Il ne restait en cave que deux pipes et demie du millésime 1765, pour neuf pipes du millésime 1766 dont la vente ne faisait que débuter, vu la date du 8 mai de l'enchère.

La vente attira dix personnes qui contribuèrent à la montée des enchères. On y trouve deux ecclésiastiques, cinq marchands (trois hôtes, un marchand de vin et un horloger), deux bourgeois et le lieutenant de police, et un à la profession non désignée, dont 8 demeuraient en la ville du Mans, 1 hôte d'Yvré et 1 de Pontlieue. 13 des 14 lots se disputèrent entre 3 personnes dont certaines ont enchéri deux fois sur le même lot. Un seul lot fut enchérit par deux personnes.

Jacques Cheuvreux, qualifié d'appréciateur ordinaire, c'est-à-dire œnologue expert, prêtre sans affectation, officiant au sein de la paroisse du Crucifix, se montra l'enchérisseur le plus acharné, en portant quinze enchères, pour en remporter quatre.

Le montant des quatorze ventes arriva à la somme de huit cent cinquante-neuf livres quinze sols.

On constate une importante différence de prix, d'une part entre les vins rouges et les vins blancs, et dans chacune des deux productions, entre les deux millésimes 1765 et 1766.

La pipe de vin rouge se vend selon l'année respectivement 34 et 45 livres, soit une augmentation de 25 %. La pipe de vin blanc passe de 53 livres, 10 sols à 90 livres d'une année à l'autre, soit une augmentation de 40 %. Dans les deux cas, le millésime 1765 semble laisser entrevoir une qualité inférieure à celui de 1766.

B – NOUVELLES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Le Mans – Devenu énergivore et hors normes, le siège du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine, entré en fonction le 9 avril 1973, va déménager sur un terrain de 15 000 m^2, acheté à Le Mans métropole 2 190 000 €, pour rejoindre le quartier de l'Université en septembre 2016. Le début des travaux prévus en mai 2015, prévoit un bâtiment de verre et de lumière, offrant une surface de 9 500 m^2, sur six niveaux, pour un coût de 20 millions d'Euros. Il comprendra un restaurant inter entreprise d'une capacité de 500 couverts, et un auditorium de 250 places. En banquier averti, le Crédit Agricole ne semble pas pressé de vendre les deux hectares de l'actuel siège (M-L et O-F, 1er novembre).

- Les Cinéastes de la place des Comtes du Maine, ciné d'art et d'essai du Mans, géré par la MJC Prévert, ont diffusé, depuis dix ans dans leurs quatre salles, environ 3 000 films, dans le cadre d'une délégation de service public de la ville du Mans. Si l'arrivée au printemps de Pathé aux Jacobins a freiné, par son effet de nouveauté les entrées, celles n'ont pas atteint les chiffres prévus (O-F et M-L, 3 et 5 novembre).

- 800 000 €, c'est la somme consacrée sur quatre ans à la sécurisation de l'ensemble des bâtiments de l'Hôpital qui vient encore de subir des actes de vandalisme la nuit: voitures volées ou dégradées, vestiaires visités. Des caméras de surveillance sont en cours d'installation et un système de badges magnétiques permettra l'ouverture des portes (O-F, 13 novembre).

- Avec ses 235 sociétés comptabilisant 5 725 emplois, la zone Technopole Université est devenue l'un des points forts du maillage économique de la ville. Revers de la médaille, pour un grand nombre de salariés de la zone, se restaurer le midi, en un temps très court, pose problème (M-L, 15 novembre).

- Entamés, il y a deux ans, les travaux de rénovation et d'extension de l'Ehpad Monthéard se sont terminés en offrant une extension de quarante lits (85 à 125 places), rassemblant trois unités de vie sécurisées, pour accueillir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés (O-F, 17 novembre).

- À l'issue de treize mois de travaux. La digue de protection contre les inondations de l'Huisne du quartier Crétois a été inaugurée. L'ouvrage de protection est constitué d'un mur de palplanches qui court sur 650 m, entre le pont de l'avenue Jean Jaurès et celui de la SNCF, avec un système de pompage et pontons individuels. L'aménagement comporte un déversoir de sécurité. Coût des travaux 4 727 900 € (O-F et M-L, 17-18 novembre).

- Vainqueur et recordman des victoires à neuf reprises des 24 heures du Mans, entre 1997 et 2013, le pilote danois Tom Kristensen a décidé de mettre un terme à sa carrière en endurance. Sous contrat avec Audi jusqu'en 2015, il a échangé son contrat de pilote pour celui d'ambassadeur de la marque aux quatre anneaux (M-L et O-F, 20 novembre).

- Le devenir des derniers parkings automobiles gratuits en centre-ville et de ses abords devient récurrent. Les 600 places des Quinconces font régulièrement l'objet d'un projet de la suppression de sa gratuité, qui marque l'indécision municipale. Dernièrement l'annonce de la décision de rendre payant les parkings du quartier des Maillets, s'est heurtée à la mobilisation des commerçants et habitants (pétition signée par 1600 personnes) qui a conduit à l'abandon du projet (M-L, 21 novembre).

- Installée depuis août 2013 place de la République, le magasin Pro Sport (800 m^2) a fermé le 26 novembre. Il faut se rendre à l'évidence, au propre dire du gérant, qu'à part les banques et les restaurants, l'activité commerciale de l'équipement de la personne a du mal à y faire sa place.